



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110138

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/09/2025 14H19 C:025094 I:02857
V/REF : 1027713
V/Email reçu le Jeudi 18/09/2025 a 14H19

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 00409
IMMEUBLE : LE CLOS DUPUIS -0409
22, RUE DU BAN THEVENIN
LES RUSSULES/SOUCHETTES
01800 MEXIMIEUX

Vaulx en Velin, le 04 Novembre 2025

Référence Marché: M_231060001-1
LOCALISATION : ALLEE N22 - LOGEMENT DE MME MIZON - TEL 06 24843618
MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE JUSQU'AU PREMIER TAMPON COLLECTEUR
Donneur d'ordre : M. X BARTOLONNE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 24/09 A 13H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME MIZON
LA LOCATAIRE INFORME NOTRE PERSONNEL LA PRESENCE D'ODEUR AU NIVEAU DES
WC

TEST ET CONTROLE ECOULEMENT
- PRESENCE D'UN MAUVAIS ECOULEMENT, SUSPICION QUE LA PIPE WC EST TROP
ETROITE
- OBLIGATION DE TIRER DEUX OU TROIS CHASSE D'EAU AFIN D'EVACUER LE
PAPIER

REPERAGE DU PIED DE COLONNE EN CAVE ET DANS LA CAVE 3021
CELLE-CI EST FERMEE

DEPOSE DE LA TRAPPE DE VISITE EXISTANTE SUR TRAINASSE
CURAGE HAUTE PRESSION DE LA COLONNE EAU VANNE A PARTIR DE LA TRAPPE
DE VISITE
CONTROLE ECOULEMENT DANS LE LOGEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 04/11/25 a 08H01 M. X BARTOLONNE
DT LGESTION Email envoyé le 24/09/25 a 21H31 M. X BARTOLONNE
PREVOIR L'INTERVENTION D'UN PLOMBIER AFIN DE CONTROLER LA PIPE WC



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110138

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

SI LE PROBLEME PERSISTE PREVOIR LE CURAGE DE LA COLONNE AVEC UN ACCES
A LA CAVE 3021

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR L'INTERVENTION DU PLOMBIER

YC LGESTION Email envoyé le 18/09/25 a 14H29 M. X BARTOLONNE

MERCI DE NOUS INDIQUER L'ORIGINE DE LA DEMANDE, UN OCCUPANT EST IL
CONCERNE PAR LA DEMARCHE?

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,50	CU0001-H(s)	curage>1er tampon collect. Jr	2	182,97
				457,42
		TOTAL H.T.		457,42
		T.V.A. a 10,00%		45,74
		TOTAL T.T.C.En EURO		503,16

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1027713 du 18/09/2025

Réc.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061
Téléphone : 04.78.79.36.36
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

22 RUE DU BAN THEVENIN
LE CLOS DUPUIS-LES RUSSULES
01800 MEXIMIEUX

Référence de la Demande

N°: 850 633 du 18/09/2025
THCCOLPCI Txv hors contra Colonnes eu ev Partie cne int.
02-EE-2230-ENT-61567100
Marché : M - 231060001-1

00409-00006-00003 LES RUSSULES
RESIDENCE LE CLOS DUPUIS

Délai

Date limite exécution : 03/10/2025

Observations

BON DE COMMANDE VALIDE PAR MR HAYEZ

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 Forfait curage jusqu'au 1er tampon collecteur (remise au diamètre initial de la canalisation) compris aspiration résidu tartre, graisse, débris, cailloux (unité=Heure)	1,00	182,97	182,97	18,30	201,27
Total H.T.					182,97
Total TVA					18,30
Total TTC					201,27

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BARTOLONE Xavier le 18/09/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **22 RUE DU BAN THEVENIN LE CLOS DUPUIS-LES RUSSULES 01800 MEXIMIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **18/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1027713